



COMITÉ
DES HABITANTS
GARE DU NORD
LA CHAPELLE

187 Rue du Faubourg Saint Denis – 75010 PARIS

N° RNA : W751079072

Mail : chgdnlc@gmail.com – Twitter : @ComiteNord – comitenord.org – contact@comitenord.org

INVITATION

Madame, Monsieur,

Vous habitez aux abords immédiats de la Gare du Nord et vous êtes directement concernés par les travaux nécessités par le projet de rénovation de la Gare dans le cadre du projet « STATIONORD », porté par la SNCF(33%) et CEETRUS(66%), filiale d'Auchan.

La publicité faite par « STATIONORD » (parue dans le JDD du 30/08) est alléchante : « *Retrouver le plaisir d'être en gare,... faire du sport... se dégourdir les jambes sur le toit... Etre moins pressé, gagner du temps entre deux correspondances...* ».

Il faut préciser que cette version idyllique des différents services accessibles dans la future Gare du Nord omet les désagréments suivants tant pour les riverains que les usagers :

- Une durée de travaux d'au moins 5 ans, **de jour comme de nuit**, avec un flux de camions permanent, ses nuisances sonores et ses émissions de particules fines supplémentaires,
- Une logistique liée à l'approvisionnement de ce gigantesque «centre commercial» (300 m de long sur 6 niveaux avec 30.000 m² de boutiques et restaurants) entraînant un **flux continu de camions** tant pour la livraison que pour la gestion des déchets,
- Un **allongement du temps de parcours des usagers de la gare** du fait de la dissociation des flux d'arrivée et de départ obligeant les voyageurs à traverser la galerie commerciale du 1^{er} étage avant de redescendre sur les quais,
- Un îlot de chaleur supplémentaire dans un quartier très enclavé qui nécessitera une climatisation artificielle sans respect des nouvelles contraintes climatologiques et sanitaires qui s'imposent à nous.
- Une intensification du trafic des bus dans la rue du Faubourg Saint Denis déjà saturée, du fait de la suppression de la rampe de circulation (rue de saint-Quentin). La mise en place anticipée de ce nouveau circuit des bus a déjà entraîné le **doublment** de la circulation des bus dans la rue du Fg Saint-Denis (**1600 bus par jour** entre les gares du Nord et de l'Est).
- Une salle de sport de 4337 m² (gérée par un groupe privé) accessible uniquement aux adhérents (abonnement de 1800 euros l'année)
- Une salle de spectacles (2 800 places) entraînant des flux de trafic supplémentaires dans un quartier déjà très dense et congestionné générant des nuisances sonores et des pollutions supplémentaires.

Notre Comité ne s'oppose en aucun cas à la modernisation de la Gare du Nord. Mais nous refusons le projet qui nous est proposé, axé essentiellement sur l'aspect commercial et financier au profit de CEETRUS.

C'est pourquoi le Comité des Habitants Gare du Nord/La Chapelle a, déjà, adressé un **recours gracieux** auprès du Préfet d'Ile de France qui a délivré le permis de construire le 6 juillet dernier.

En effet, nous voulons un projet alternatif, résultant d'un véritable dialogue (Etat, SNCF, élus, usagers et riverains), plus modeste mais visant à :

- l'amélioration de la fluidité et de la sécurité des différents modes de déplacement au sein et autour de la gare : train, métro, RER, piétons, vélos, bus, taxis, 2roues motorisés...
- au développement des espaces et services publics utiles aux voyageurs et aux populations en errance,
- à l'ouverture de la gare vers les 3 arrondissements limitrophes et favorisant notamment l'accès au Bd de la Chapelle où sera située l'entrée du nouvel Hôpital Lariboisière
- une gestion des travaux respectueuse des usagers et des riverains

C'est pourquoi nous vous invitons à participer à l'assemblée générale du Comité des Habitants Gare du Nord/La Chapelle qui aura lieu le :

Mercredi 9 septembre 2020 à 18 heures 30
A la Salle des Fêtes de la Mairie du Xème
72 Rue du Faubourg Saint-Martin

L'avocat de notre Comité interviendra pour expliquer le contenu du recours gracieux adressé au Préfet et abordera les modalités d'un recours contentieux en annulation du permis de construire.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le bureau, le Président, Gérard Laudy

N.B. Nous vous rappelons que, conformément aux statuts de notre Comité, pour prendre part au vote, il faut être adhérent et à jour de sa cotisation, démarche que vous pourrez accomplir, sur place, le 9 septembre. A toutes fins utiles, vous trouverez, ci-dessous, un bulletin d'adhésion ou allez sur le lien <https://www.helloasso.com/associations/comite-des-habitants-gare-du-nord-la-chapelle/adhesions/bulletin-d-adhesion-2020-2021>



187 Rue du Faubourg Saint Denis – 75010 PARIS
 N° RNA : W751079072

Mail : chgdnlc@gmail.com – Twitter : @ComiteNord – comitenord.org – contact@comitenord.org

Bulletin d'adhésion 2020-2021

Je soussigné-e

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Adhère au Comité des Habitants Gare du Nord/La Chapelle.

Montant minimum de l'adhésion :

Membre souscripteur : 5 € par CB uniquement ou espèces

Membre bienfaiteur : 10 € par CB uniquement ou espèces

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur.

Fait à Paris le

Signature